

● Accompagnement des familles en situation de vulnérabilité sociale : une mission transversale

Défis vécus par les familles et pistes de solution issues de la pratique

La petite enfance est une phase décisive tant pour l'enfant que pour l'ensemble de sa famille. Cette période influence grandement la suite du parcours de vie de l'enfant. Or, une bonne politique de la petite enfance apporte une contribution essentielle à l'égalité des chances et au renforcement des droits de l'enfant. Si elle est forte, coordonnée et transversale, elle bénéficie non seulement aux enfants et à leur famille, mais aussi à la société toute entière.



Groupe cible

Politiciens et politiciennes au niveau national, cantonal et communal, personnes engagées dans le domaine de l'enfance



Thèmes

Politique familiale, politique de la petite enfance, encouragement précoce, âge préscolaire, lutte et prévention de la pauvreté, intégration



Bases juridiques

Droits de l'enfant, Agenda de l'intégration, lois cantonales

Chaque enfant a droit à l'égalité des chances en matière d'éducation.

La Suisse l'a confirmé en 1997 en ratifiant la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant et s'est engagée depuis lors à permettre à tous les enfants d'accéder à l'éducation. Cela vaut indépendamment du sexe, de l'origine, de la nationalité, de la religion ou de la langue. Or, les jeunes enfants apprennent par l'expérience et le vécu. Ils ont besoin de stimulations, de jouer avec différents matériaux et d'un environnement qu'ils peuvent découvrir avec tous leurs sens. L'Agenda Intégration Suisse stipule que 80% des enfants réfugiés arrivant en Suisse entre zéro et quatre ans doivent être capables de communiquer dans la langue locale lors de leur entrée à l'école. Un soutien ciblé dès la naissance augmente significativement les chances des enfants de grandir en bonne santé et de bien démarrer leur parcours scolaire.

Pour les jeunes enfants, la famille est le lieu principal d'apprentissages et de socialisation. Dès leur naissance, les enfants découvrent activement le monde, soutenus par les interactions avec leur entourage. Les parents jouent un rôle décisif à cet égard. Parallèlement, il est nécessaire de proposer des offres de qualité aux familles, pour les accompagner au plus près de leurs besoins.

L'accompagnement des familles est une mission transversale. Une bonne politique de la petite enfance et de la famille implique une collaboration étroite entre ces différents domaines : politique de la santé, politique sociale, politique de l'éducation, politique de l'intégration, protection de l'enfant, politique de la formation, participation culturelle, aménagement du territoire et politique de l'emploi.

Recommandations d'a:primo

1. Mise à disposition de ressources pour le renforcement du réseau et pour les structures de coopération

Des moyens ciblés doivent être mis à disposition pour créer des réseaux efficaces et encourager la collaboration entre les différents services et professionnel·les concerné·es par la petite enfance.

2. Création d'un service spécialisé pour la petite enfance ou l'encouragement précoce

Ce service prend en charge :

- la centralisation et le développement de l'expertise professionnelle (p. ex., avec une lettre de nouvelles, des formations continues communes)
- la mise en réseau des acteurs et actrices concerné·es et la coordination des services impliqués (p. ex., avec des événements de mise en réseau interdisciplinaire)
- la sensibilisation du public, ainsi que des décideurs et décideuses politiques (p. ex., avec des articles dans les journaux locaux, des manifestations à l'occasion des Journée de la famille ou des droits de l'enfant)
- la création d'un point de contact pour les familles proposant des offres adaptées (p. ex., une maison de la famille, un site internet avec des informations accessibles)

3. Clarification des responsabilités des professionnel·les

Des responsabilités et des champs de compétences clairs contribuent à la continuité et à l'efficacité de l'accompagnement des familles. Cela facilite la collaboration entre les professionnel·les et l'orientation des familles vers les offres appropriées.

Quelques défis, qui touchent en particulier les familles en situation de vulnérabilité sociale.

- En Suisse, il existe de nombreuses offres de soutien pour les familles dans le domaine de la petite enfance. Pourtant, les familles qui pourraient particulièrement profiter de ces offres ne les connaissent pas ou n'y ont pas accès.
- Dans les situations complexes, il arrive que plusieurs professionnel·les interviennent dans la même famille, chacun avec une mission et un objectif différents. La plupart du temps, la coordination de ces spécialistes est laissée aux familles elles-mêmes. Cela surcharge les familles, en particulier celles dont la disponibilité et/ou les ressources sont limitées.
- Lors de leur entrée à l'école, de nombreux enfants ont de faibles connaissances de la langue parlée dans leur lieu de vie, car les occasions de les acquérir avant l'école n'ont pas été assez nombreuses.

Les professionnel·les, de leur côté, sont aussi confronté·es à des difficultés.

- Les professionnel·les ne disposent que de ressources très limitées pour travailler en réseau et de façon transdisciplinaire. Pourtant un bon réseau facilite l'accès des familles aux offres.
- Les différents professionnel·les susceptibles d'accompagner les familles dépendent de différents départements administratifs (service social, logopédie, service éducatif itinérant, domaine de l'asile, etc.) Leur action s'inscrit dans le cadre d'un mandat bien précis et se limite à certains membres de la famille.
- En raison de cette complexité, il est difficile, tant pour les familles que pour les professionnel·les, d'avoir une vue d'ensemble sur les offres existantes. En outre, lors du choix d'une offre pour un membre de la famille, les professionnels se concentrent souvent sur l'individu, sans tenir compte de l'ensemble de la famille.

Dans de nombreuses communes et cantons, les thèmes de la petite enfance et de la famille figurent déjà à l'agenda politique. L'encouragement précoce est connu dans de nombreux domaines tels que la santé, l'éducation ou encore l'intégration en tant que mesure visant à renforcer les familles et à prévenir les difficultés scolaires. Comme il n'existe pas en Suisse de compétence étatique unique pour les enfants en âge préscolaire, différents services privés, cantonaux et communaux s'occupent de thèmes spécifiques à ce domaine. Afin d'utiliser plus efficacement les ressources mises à disposition, d'éviter les doublons et de combler les lacunes de manière

ciblée, il devient indispensable de renforcer la coordination.

Comment le monde politique peut-il y contribuer ? En prenant en compte le caractère transversal des politiques de la petite enfance et de la famille, en favorisant le travail en réseau et la collaboration entre les différents professionnel·les, le monde politique peut améliorer significativement l'accompagnement des familles et l'accessibilité aux offres.

Pour une meilleure collaboration entre les professionnel·les

- Orienter les mesures stratégiques vers la famille dans son ensemble (avec un·e professionnel·le qui a une vue d'ensemble de la famille et planifie avec elle les mesures d'accompagnement)
- Axer la planification des ressources sur les besoins de la famille et non sur les compétences politiques (en organisant un point de contact centralisé pour les demandes des familles)
- Encourager la collaboration entre les différents services de l'administration (avec des échanges transdisciplinaires réguliers, idéalement trimestriels)

Le monde politique est appelé à agir. La politique communale, cantonale et nationale se doit de répondre aux changements sociaux par des solutions d'avenir. Pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, soulager l'école, combattre la pauvreté et assurer la cohésion sociale, un engagement politique fort en faveur de la petite enfance et de la famille reste nécessaire. Pour que le projet de fonder une famille reste attractif, les parents ont besoin de se sentir soutenus. En effet, les familles apportent une contribution indispensable à la société et méritent pour cela de bonnes conditions-cadres et une reconnaissance à la hauteur de leur tâche.

Auteurs : Raphaëlle Deshayes, Annika Meile et Anke Moors

L'histoire fictive de la famille Rahimi illustre les défis vécus par de nombreuses familles. Suivez cette famille au travers d'exemples de bonnes pratiques mettant l'accent sur une forte coordination des professionnel·les et une grande accessibilité des offres.



Cliquez ici ou scannez le code QR pour les découvrir !